



# Compte Rendu

Réunion mensuelle du 21 avril 2023

En présence de : Dominique, Éric, Franck, Jean-Paul, Michel, Pascal

## 1. Informations locales

- 1.1. Retour sur la manifestation du 18 mars 2023 à Épinal
- 1.2. Retour sur le Conseil de Région des 25 et 26 mars 2023 à Dijon
  - 1.2.1. *Projet de soutien à Motomag*
  - 1.2.2. *EDP, faut-il s'en préoccuper ?*
  - 1.2.3. *ZFE*
  - 1.2.4. *Contrôle technique*
  - 1.2.5. *Fonds de solidarité pour la FFMC 35*
- 1.3. Retour sur la manifestation du 8 avril 2023 à Belfort
- 1.4. Retour sur la journée « Reprise en main » du 16 avril 2023
- 1.5. Réactivation de l'antenne FFMC 68

## 2. Informations nationales

- 2.1. Concertation sur les ZFE
  - 2.1.1. *Ateliers de mars à juillet 2023*
  - 2.1.1. *ZFE : consultation en ligne*
- 2.2. Intégration de l'Association Nationale des Usagers de Segway à la FFMC
- 2.3. Création d'un fonds de solidarité pour les motards victimes d'incidents lors de manifestations

## 3. Actions et/ou interventions de la FFMC 88 à venir

- 3.1. Manifestation du 22 avril 2023
- 3.2. Lancement de l'opération airbags 2023
- 3.3. « Motard d'un jour » du 2 juin : réunion préparatoire du 11 mai 2023
  - 3.3.1. *Argumentaire pour rappeler aux gestionnaires leurs obligations*
  - 3.3.2. *Organisation*
- 3.4. « Balade pédagogique » du 14 mai 2023
- 3.5. « Journée Sécurité routière » du 27 mai 2023
- 3.6. Participation au rassemblement de véhicules italiens à Remiremont le 4 juin 2023
- 3.7. Sécurisation du triathlon le 11 juin 2023 à Thaon-les-Vosges

## 4. Mutuelle des Motards

- 4.1. Rencontre des sociétaires du 17 juin 2023

## 5. Point ERJ

## 6. Point adhésions

## 7. Informations diverses

- 7.1. Recherche d'un nouveau coordinateur
- 7.2. Réseaux sociaux : co-administration d'Instagram
- 7.3. Récupération d'anciens magazines Motomag
- 7.4. Cartes de visite FFMC 88
- 7.5. Prochaine permanence



# 1. INFORMATIONS LOCALES

---

## 1.1. Retour sur la manifestation du 18 mars 2023 à Épinal

Nous avons eu 355 motos, environ 400 motardes et motards, la météo, sans être radieuse, était sympa, le parcours a été bien apprécié et nous avons eu des participants du 67, du 70 et du 90, tous satisfaits de l'organisation. À noter une « forte » présence des motards de la gendarmerie, peut-être à mettre en lien avec notre courrier à la mairie d'Épinal et à la préfecture concernant la sécurité des manifestations. L'entrevue avec la préfète, première prise de contact, s'est bien déroulée, nous avons reçu une bonne écoute, elle était très intéressée. Seule l'évocation d'une désobéissance civile l'a fait tiquer, mais toutes nos actions concernant la formation et la sécurité des 2RM, qu'elle ne connaissait pas, ont été très bien perçues.

## 1.2. Retour sur le Conseil de Région des 25 et 26 mars 2023 à Dijon

Le nombre d'adhérents a augmenté dans toutes les antennes. La FFMC 10 et la FFMC 57 participent à un salon moto, la FFMC 21 est présente au salon Moto Légende.

### 1.2.1. *Projet de soutien à Motomag*

La FFMC propose que les antennes participent financièrement au maintien des Éditions, comme le fait la Mutuelle des Motards, à hauteur de 100 000 €, ce qui représente environ 7 % de la trésorerie de toutes les antennes. Toutes les antennes présentes n'étaient pas favorables à cette idée, le montant était également très discuté. Il est reproché qu'il n'y ait pas de plan de redressement ni de plan d'action. L'ensemble a proposé un versement libre et non imposé. D'une façon générale, la FFMC a nettement l'impression que les antennes sont oubliées par Motomag : il est reproché aux Éditions de ne pas parler de leurs actions locales. De plus, il est très difficile, voire impossible de faire passer nos articles. En parallèle, on demande aux antennes de vendre Motomag, mais aucun outil promotionnel n'est mis à notre disposition, il nous faudrait des « outils ».

### 1.2.2. *EDP, faut-il s'en préoccuper ?*

Les opinions sont partagées mais, après débat, il ressort une situation simple : la FFMC doit s'en préoccuper (par exemple, en parler en ERJ), mais pas s'en occuper. Parce qu'on se sent éloignés d'eux, ils n'ont rien à voir avec nous. Parmi les présents, 2 participants seulement se déplacent de temps en temps en EDPM ou VAE.

Quoi qu'il en soit, tout le monde est d'accord pour souligner que la division sur ce sujet est dans l'intérêt de l'État.

### 1.2.3. *ZFE-m (Zone à Faible Émission – mobilité)*

On constate un certain rétropédalage des instances dirigeantes, car les études récentes montrent que les ZFE n'ont guère d'influence sur la qualité de l'air (voir l'Allemagne qui les retire dans plusieurs grandes villes). Dans la communauté de commune de Metz, comme à Strasbourg, les parkings relais se trouvent à l'intérieur de la ZFE.

Beaucoup de réunions se mettent en place autour des ZFE. LA FFMC a déjà été auditée par la Commission du Développement Durable de l'Assemblée nationale et une rencontre a eu lieu avec la branche CT de Mobilians (organisation patronale représentante des centres de contrôle technique) qui nous informe qu'elle est opposée à la mise en place des ZFE.



#### 1.2.4. Contrôle technique

Il n'y a pas eu beaucoup de communication du BN sur ce sujet, les antennes demandent une ligne de conduite au lieu d'être systématiquement en réaction.

#### 1.2.5. Fonds de solidarité pour la FFMC 35

Lors de la manifestation contre le CT, trois motards ont été agressés, il y a eu plainte en justice et la FFMC a fait appel aux dons des antennes. Les antennes ont versé 7 200 € pour les frais de justice (dont 200 € par la FFMC 88). Pour information, les victimes de 2017 ont versé également le solde de leurs indemnités fixées par la justice après règlement de tous les frais liés au procès.

À l'heure actuelle, il existe trois fonds de solidarité à la FFMC nationale : 1 pour les frais de déplacement des antennes ultramarines, 1 pour les frais de justice de la FFMC 35 (temporaire) et 1 pour soutenir les antennes. Il faut y ajouter le fonds spécifique du Grand Est mis en place depuis plusieurs années, créé au moment où la FFMC 90 a eu des problèmes. Ces derniers temps, il a servi à rembourser les frais de déplacement de Daniel qui tente de remettre en route la FFMC 68 (voir 1.5).

### 1.3. Retour sur la manifestation du 8 avril 2023 à Belfort

La manifestation de la FFMC 90 contre le CT se déroulait en deux temps : le matin à Belfort et l'après-midi à Montbéliard avec barbecue à midi (toujours de grande qualité comme le souligne Michel). Samedi matin, il y avait en tout 8 motos vosgiennes prêtes à partir à 8 h pour Belfort, un 9<sup>e</sup> a récupéré le petit convoi en route. Heureusement qu'il n'y avait pas grand monde parce que les forces de l'ordre demandées ne sont pas venues. Petits plaisirs de la météo, avec 5 °C au départ, c'est une fine couche de neige qui les attendait au Ballon d'Alsace. Au retour, la partie vosgienne était très humide. La manifestation a démarré à Belfort avec 120 motards au départ, ils étaient bien plus nombreux l'après-midi.

### 1.4. Retour sur la journée « Reprise en main » du 16 avril 2023

Avec 7 inscrits au départ, il ne s'en est présenté que 3 le jour même, la météo n'était certainement pas étrangère à ces défections : bien froid le matin et légèrement pluvieux l'après-midi. Ils ont été chouchoutés avec 5 bénévoles pour les encadrer. Avec Pascal et Lilou au barbecue, les ateliers se sont enchaînés avec freinages, puis manœuvres à allure lente et formation théorique sur les trajectoires et l'abord des ronds-points. Tous les trois ont été remerciés par des lots (abonnements Motomag et t-shirt).

Pour l'année prochaine, il faudra indiquer sur l'affiche que les 125 cm<sup>3</sup> sont les bienvenues, car la question est fréquemment posée. Il faudra également choisir des dates en dehors des vacances scolaires pour un meilleur taux de participation.

### 1.5. Réactivation de l'antenne FFMC 68

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2023, date à laquelle s'est tenue l'Assemblée Générale, la FFMC 68 est officiellement réactivée grâce à Daniel qui travaille dessus depuis deux ans : 5 membres se sont présentés pour être membres du Conseil d'Administration et, bien sûr, ont été élus. Longue vie à la FFMC 68 !



## 2. INFORMATIONS NATIONALES

---

### 2.1. Concertation sur les ZFE

#### 2.1.1. Ateliers de mars à juillet 2023

La FFMC a été invitée à participer à une concertation sur les ZFE. Elle se déroule sous forme d'ateliers et de groupes de travail se réunissant entre mars et juillet et aborde plusieurs thèmes :

- Réunion du 16/03/23 : Les aides et accompagnements
- Réunion du 30/03/23 : Les véhicules
- Réunion du 13/04/23 : les pollutions induites par les trafics routiers
- Réunion du 27/04/23 : l'impact des ZFE sur la logistique, le transport de marchandises et les déplacements des professionnels
- Réunion du 11-05-23 : la mobilité des personnes et alternatives privées à l'autosolisme
- Réunion du 24/05/23 : la mobilité des personnes et les alternatives en transport public
- Réunion du 08/06/23 : les lois, les règlementations, les dérogations, l'exemplarité, la différenciation et l'harmonisation
- Réunion du 22/06/23 : air, santé, climat (les futures normes et les objectifs 2030/2040/2050 et les autres leviers de l'action ZFE)
- Réunion du 06/07/23 : les études comparatives, la campagne d'information, de communication, le contrôle et l'évaluation

En parallèle, Édouard Manini, coordinateur interministériel, a annoncé rendre visite aux 43 présidents de métropole et maires concernés par les ZFE-m. C'est donc une période propice pour exercer notre propre lobbying auprès de ces élus en leur écrivant et/ou en les rencontrant.

#### 2.1.1.ZFE : consultation en ligne

Le sénat a mis en ligne une consultation pour la gestion des Zones Faibles Émission – mobilités. Simple et rapide, (moins d'une dizaine de minutes), elle est ouverte jusqu'au dimanche 14 mai 2023. Il est intéressant d'y participer, d'autant plus qu'il y a des zones « commentaires » pratiquement pour chaque question. C'est le moment de se lâcher ! <https://senat.limequery.org/721983?lang=fr>

### 2.2. Intégration de l'Association Nationale des Usagers de Segway à la FFMC



Les engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) ont le vent en poupe, problèmes de mobilité urbaine obligent. Le Segway, un des précurseurs de ces EDPM qui tiennent en équilibre « tout seuls », revient de ce fait dans l'actualité. Certains de ses usagers ont franchi le pas, comme nous l'avons fait il y a 43 ans, en fondant leur association de défense : l'Association Nationale des Usagers de Segway.

Dans la droite ligne des discussions en cours au Conseil National de Sécurité Routière (CNSR), l'intégration de ces EDPM dans la circulation ne manque pas de soulever des questions. De ce fait, conscients de faire partie de la « grande famille des vulnérables », ils ont décidé de nous demander à adhérer à la FFMC.

Bien entendu, le fait que l'ANUS adhère à la FFMC doit faire l'objet d'un débat public afin de faire les choses proprement. Nous projetons donc de parler de l'adhésion de l'ANUS aux Assises : vos avis sont les bienvenus !



### 2.3. Création d'un fonds de solidarité pour les motards victimes d'incidents lors de manifestations

Une résolution va être présentée aux Assises pour créer un fonds d'indemnisation des victimes lors des manifestations. Il existe déjà un fonds actuellement pour la FFMC 35 ; ce qui est proposé, c'est d'avoir un fonds permanent. Est-il nécessaire de faire un fonds permanent pour des événements ponctuels ? Un débat se tiendra pour préciser l'utilisation du fonds.

## 3. ACTIONS ET/OU INTERVENTIONS DE LA FFMC 88 À VENIR

### 3.1. Manifestation du 22 avril 2023

Communiqué de presse et affiche diffusés à Épinal Info, Vosges Matin, et Vosges-TV, récépissé de la préfecture reçu, escorte de la gendarmerie prévue, tout est prêt pour occuper toute la largeur de la RN 57 (question de sécurité) jusqu'à Nancy.

Michel a prévu les gilets de sécurité pour notre service d'encadrement et les cache-plaques, disponibles au point de rendez-vous à Épinal.



### 3.2. Lancement de l'opération airbags 2023

Le 7 avril, à la DDT, madame Vuillaume remplaçante de madame Bianchi et d'Étienne Courty, Michel a présenté le gilet et les conditions de vente de Iter (pas d'augmentation de tarif) : ils sont d'accord pour que l'action soit reconduite. Une subvention sera demandée pour 80 gilets, on pourra donc proposer le gilet à 200 € soit le même prix que l'année dernière (attention, le logo de la préfecture doit être sur la communication). La décision définitive sera prise le 10 mai, Éric mettra l'opération en place à partir de cette date.

### 3.3. « Motard d'un jour » du 2 juin : réunion préparatoire du 11 mai 2023

#### 3.3.1. Argumentaire pour rappeler aux gestionnaires leurs obligations

Le CEREMA (Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) – établissement public tourné vers l'appui aux politiques publiques, placé sous la double tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de la Cohésion des territoires – a publié un ouvrage intitulé : « *Recommandations pour la prise en compte des deux-roues motorisés : aménager et gérer les infrastructures* ». Ce guide fournit aux décideurs et aux aménageurs des éléments de réflexion, recommandations techniques, et rappelle notamment que de manière générale les dispositifs de retenue (glissières) ne doivent pas constituer des obstacles inutiles et dangereux pour les usagers de deux-roues motorisés.

De plus, selon la jurisprudence, une infrastructure (et donc la personne morale de droit public qui en a la charge) peut être mise en cause dans la mesure où elle est à l'origine d'une situation de danger. En outre, même si un conducteur a enfreint les règles du Code de la route, les caractéristiques de l'infrastructure peuvent avoir contribué à la production de la situation accidentelle, à la gravité des dommages, voire à un décès que la seule faute du conducteur n'aurait pas entraîné.

#### 3.3.2. Organisation

Dominique, Franck et Michel se rendront à la réunion. Franck communiquera le fichier des adhérents à Dominique qui fera un mail pour demander s'ils acceptent de promener les décisionnaires et élus (moto confortable, en règle, peu bruyante).



### 3.4. « Balade pédagogique » du 14 mai 2023

Date repoussée à cause de l'opération « Une rose un espoir », cette balade se fera le dimanche 14 mai pour un tarif unique de 10 € (prise en charge de la collation du matin et du repas au restaurant « La Fourmi » à midi par la FFMC 88). Dès qu'on aura la confirmation de la réservation de la salle, Dominique se chargera de l'affiche et de mettre en place l'inscription via HelloAsso.

Organisation : Pascal, aidé de Michel.

### 3.5. « Journée Sécurité routière » du 27 mai 2023

Michel a été informé la semaine dernière (le 7) que cette journée est finalement annulée, l'organisateur n'étant plus en mesure d'être présent en raison d'un accident de trial. Nous lui souhaitons toutes et tous un rétablissement rapide.

### 3.6. Participation au rassemblement de véhicules italiens à Remiremont le 4 juin 2023

Salon de véhicules italiens au palais des congrès à Remiremont, la FFMC 88 est invitée à y placer un stand. Il suffira très probablement d'une simple banderole (à confirmer par les organisateurs). Éric sera le responsable de l'action, accompagné de Dominique dans une certaine mesure ; une troisième personne serait nécessaire.

### 3.7. Sécurisation du triathlon le 11 juin 2023 à Thaon-les-Vosges

Valérien, organisateur du triathlon, a demandé la présence de deux ou trois motards de la FFMC 88 pour sécuriser le parcours. Les volontaires doivent lui communiquer, par l'intermédiaire de Dominique, leurs nom et prénom, modèle de moto, immatriculation et numéro de téléphone portable. Un dédommagement de 50 € leur sera alloué pour couvrir les frais d'essence. Luc est partant, Jean-Paul également, Stéphane sous réserve.

## 4. MUTUELLE DES MOTARDS

---

### 4.1. Rencontre des sociétaires du 17 juin 2023

Rendez-vous est donné aux sociétaires de la Mutuelle des Motards, ainsi qu'aux non-sociétaires intéressés, le samedi 17 juin 2023 à 10 h à la concession Motorcycles Center à Épinal, 57 rue de Nancy.

Programme de la rencontre :

- 10 h Accueil, café croissant
- 10 h 30 Présentation des sociétaires présents, des différents acteurs locaux (Mutuelle, FFMC 88 représentée par Michel, concessionnaires), rôle social, esprit, possibilité de contrats (sous réserve de la présence d'un salarié de l'AFDM)
- 11 h Présentation et démonstration par la concession des airbags moto Inmotion, présentation d'articles autres concernant la sécurité du conducteur et conseils professionnels sur la protection des machines
- 12 h Apéro dinatoire offert par la Mutuelle, moment de convivialité
- 13 h Explication de la balade conviviale : trajectoires route VS trajectoires circuit
- 13 h 30 Remerciements pour l'accueil à la concession et départ pour une balade de 2 h environ
- 15 h 30 Remerciement aux participants et séparation

Pour mémoire, Motorcycles Center est partenaire de la FFMC 88 et, à ce titre, offre une remise à toute personne adhérente 2023 sur justificatif (hors promos).



## 5. POINT ERJ

---

Ce sont six interventions en collèges et lycées qui ont été réalisées cette année, soit 518 élèves pour 23 classes. Il reste à visiter les élèves du Tholy en mai. C'est un peu moins que l'année dernière, mais tout de même satisfaisant. Le courrier du maire aux établissements scolaires d'Épinal est resté sans effet, nous n'avons pas eu de retour.

## 6. POINT ADHÉSIONS

---

FFMC 88 : 53 adhérents (dont un taux de réadhésion de 86.05 %) et 8 membres de droit (contre 36 adhérents l'année dernière à la même période et 9 membres de droit)

FFMC nationale : 6 804 adhérents (dont un taux de réadhésion de 72.03 %) (contre 5 325 adhérents l'année dernière à la même période)

## 7. INFORMATIONS DIVERSES

---

### 7.1. Recherche d'un nouveau coordinateur

Le Bureau de la FFMC 88 recherche toujours un bénévole pour remplacer Michel dès janvier 2024. Pour aider, Michel se présentera alors au poste de co-coordonateurs. Que les volontaires lèvent le doigt ! (et qu'ils nous écrivent aussi, ça sera plus efficace).

### 7.2. Réseaux sociaux : co-administration d'Instagram

Afin d'alimenter le réseau Instagram via les informations délivrées sur Facebook, Éric ajoutera Dominique avec le statut d'administratrice.

### 7.3. Récupération d'anciens magazines Motomag

Motomag dispose d'un nombre conséquent de magazines invendus et propose aux antennes de les récupérer pour les distribuer lors des événements locaux. Pour bénéficier de ces numéros en promo, les éditions signalent qu'il faut en faire la demande à [cgautry@motomag.com](mailto:cgautry@motomag.com) plusieurs semaines à l'avance pour pouvoir les préparer et les faire acheminer, dans la mesure du possible, en évitant les frais de port.

Franck ayant un stock non négligeable de Motomag, il en apportera à la prochaine permanence ; ils seront stockés dans la remorque.

### 7.4. Cartes de visite FFMC 88

Le stock de cartes de visite étant épuisé, il est acté d'en faire refaire 100 ou 200, chez le même fournisseur que la dernière fois, mais sans spécification de poste.

### 7.5. Prochaine permanence

La prochaine permanence se tiendra le **vendredi 19 mai 2023** à 19 h, quartier de la Magdeleine à Épinal.

